

Axe 1 Encourager l'éco-exemplarité des services publics

Action 1.1 Créer et promouvoir une charte d'éco-exemplarité des services publics

Catégorie d'évitement	Catégories d'évitement et objectifs de réduction à déterminer lors de l'élaboration de la charte.	
Contexte	<p>Afin de faire passer le message de l'importance de la réduction des déchets aux citoyens et d'induire des changements de comportements, il est indispensable que les structures publiques, leurs dirigeants (y compris les élus) et leurs agents s'engagent dans la démarche afin de montrer qu'il est possible d'agir à tous les niveaux pour réduire leur empreinte environnementale. Certains agents, dont les agents membres du Réseau des Ambassadeurs Ambition climat sont déjà engagés de par leurs convictions personnelles au sein de leur service mais se trouvent souvent seuls pour agir auprès de leurs collègues. Nombreux d'entre eux ont fait des propositions d'actions lors de la concertation du PLPDMA. La diversité des propositions témoigne d'une volonté forte de changement des habitudes au sein des services.</p> <p>Parmi les propositions, on retrouve « créer une charte d'éco-exemplarité », « inciter à la « dématérialisation », « promouvoir l'eau du robinet », ou encore « mettre en place une réserve de réemploi du matériel de bureau ».</p> <p>Dans la continuité des ateliers déjà menés dans le cadre d'Ambition climat pour élaborer la charte d'éco-exemplarité, et en transversalité avec le service de la Transition Ecologique de la ville d'Epernay, la charte formalisera l'engagement des services de l'agglomération et de la ville d'Epernay à devenir éco-exemplaires. Il s'agira de mettre en place des stratégies de développement durable, notamment dans la gestion et la prévention des déchets générés par les services, et plus généralement en matière d'achats et de comportements responsables. La charte se concrétisera par la mise en œuvre d'actions ajustables.</p>	
Objectifs	Qualitatifs	Quantitatifs
	Améliorer l'image de la collectivité en interne mais également auprès des habitants Créer une dynamique positive entre les services	Réaliser une charte d'éco-exemplarité Avoir les 2/3 des agents signataires de la charte Avoir a minima 1 Ambassadeur Ambition climat par service
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une charte d'éco-exemplarité en concertation avec les agents et les services de l'agglomération, et de la ville d'Epernay - Définir les actions et objectifs pour le volet prévention des déchets - Communiquer auprès de l'ensemble des agents des services de l'agglomération et de la ville d'Epernay sur la mise en œuvre de la charte - Consolider le réseau des Ambassadeurs Ambition climat - Promouvoir les actions de prévention des déchets au sein des services - Proposer des temps d'échange, des évènements « Zéro Déchet » - Organiser des challenges inter-services - Communiquer sur les actions éco-exemplaires (et les résultats) de la collectivité auprès de la population. 	
Publics cibles	Agents des services de l'agglomération et de la ville d'Epernay	
Pilote de l'action	Ambition Climat En transversalité avec la Direction Prévention et Gestion des Déchets sur le volet des déchets	
Partenaires et relais	Acteurs	Rôles
	Agents des services de la communauté d'agglomération et de la ville d'Epernay Ambassadeurs Ambition climat Direction de la communication	Elaborer la charte en concertation avec les agents Adhérer à la charte Promouvoir les actions menées en interne au sein des services Communication en interne et auprès des habitants
Indicateurs	Réalisation	Résultat
	Nombre de réunion pour réaliser la charte d'éco-exemplarité Evènements « zéro déchet » organisés en interne	Nombre d'agents signataires de la charte Nombre d'Ambassadeurs Ambition climat Nombre d'actions menées pour encourager la participation des autres agents Nombre d'évènements « zéro déchet » Suivi de la production de déchets par les services
Budget	13 000 euros	

Axe 1 Encourager l'éco-exemplarité des services publics

Action 1.2 Accompagner les communes dans leur démarche de réduction des déchets

Catégorie d'évitement	Toutes	
Contexte	<p>La Direction Prévention et Gestion des Déchets propose régulièrement des actions de sensibilisation au sein des communes (ateliers compostage, jardinage au naturel, broyage...)</p> <p>Outre ces actions, l'engagement des communes est nécessaire pour porter un message commun et cohérent aux citoyens, aux acteurs économiques et associatifs. Pour ce faire, les communes se doivent d'être exemplaires dans la production et la gestion des déchets inhérents à leurs activités. Epernay Agglo Champagne souhaite les accompagner dans leurs démarches de réduction, de réemploi et de valorisation de leurs déchets.</p> <p>Cet accompagnement se formalisera à travers la création d'un réseau de référents Eco-exemplarité avec un référent identifié au sein de chaque Mairie. L'objectif attendu de ce réseau de référents Eco-exemplarité est de créer une dynamique positive entre les communes, permettant un partage des expériences, des interactions qui pourraient faire émerger des initiatives innovantes de réduction des déchets sur le territoire. Dans le cadre d'Ambition Climat, les référents participeront également à l'élaboration d'un guide d'éco-exemplarité à destination des communes. Il s'agira aussi d'accompagner les communes dans des projets concrets de réduction des déchets pour les habitants.</p>	
Objectifs	Qualitatifs	Quantitatifs
	Créer une dynamique positive dans les communes au travers du réseau de référents Renforcer l'image dynamique des communes auprès des habitants	1 référent éco-exemplarité par commune Animer 2 réunions de réseau/an Réaliser la charte d'éco-exemplarité durant la première année du PLPDMA
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier un référent Eco-exemplarité au sein de chaque Mairie - Créer un réseau de référents Eco-exemplarité - Organiser et animer les rencontres du réseau de référents - Recenser les actions mises en place par les communes - Co-construire un guide pratique d'éco-exemplarité spécifique aux communes - Accompagner les communes dans la réalisation de projets permettant de réduire les déchets - Mettre en place une réunion d'information annuelle, avec des temps d'échange « Les rendez-vous de l'Eco-exemplarité » : sur différents thèmes de la prévention des déchets pour tous les Maires, et référents Eco-exemplarité. - Communiquer sur les démarches éco-exemplaires des communes auprès des habitants 	
Publics cibles	Les élus, le personnel des communes membres	
Pilote de l'action	Direction Prévention et Gestion des Déchets	
Partenaires et relais	Acteurs	Rôles
	Les communes membres Epernay Agglo Champagne	Identifier un référent Eco-exemplarité Participer au réseau de référents Eco-exemplarité Co-construire et adhérer à la charte éco-exemplarité des communes Mettre en place des actions pour réduire les déchets communaux Communiquer sur leurs démarches d'éco-exemplarité auprès de leur population Accompagner les communes dans les projets de réduction des déchets qu'elles souhaiteraient développer Animer le réseau d'échanges
Indicateurs	Réalisation	Résultat
	Nombre de rencontres du réseau de référents	Nombre de projets réalisés par le réseau des référents Nombre d'actions mise en place par les communes pour réduire les déchets Nombre d'actions de sensibilisation à destination des habitants réalisés par les communes Nombre d'actions de sensibilisation réalisées par la Direction Prévention et Gestion des Déchets dans les communes
Budget	16 500 euros	

Axe 1 Encourager l'éco-exemplarité des services publics

Action 1.3 Accompagner les établissements scolaires dans leur démarche de réduction des déchets et sensibiliser les élèves

Catégorie d'évitement	A préciser en fonction des projets	
Contexte	<p>L'éducation au développement durable permet d'appréhender la complexité du monde. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. Enseignants et personnels d'encadrement y sont formés et l'intègrent dans le fonctionnement des établissements. L'intérêt pour les enjeux environnementaux est grandissant au sein des établissements scolaires, en témoigne l'engagement de nombreux d'entre eux dans un processus de labellisation E3D ou Eco-Ecole. La prévention et la gestion des déchets en est un volet important, où s'entrecroise une multitude d'enjeux environnementaux.</p> <p>L'accompagnement vise à sensibiliser enfants, adolescents, jeunes adultes, parents et personnel éducatif aux enjeux liés à notre production de déchets en général, mais aussi à mettre en place les dispositifs appropriés au sein des établissements pour les réduire et mieux les trier. L'accompagnement s'adresse à tous les établissements scolaires du territoire : maternelles, primaires, collèges et lycées.</p>	
Objectifs	Qualitatifs	Quantitatifs
	Impliquer durablement le public scolaire dans une démarche de réduction des déchets Valoriser les projets Zéro Déchet engagés dans les établissements scolaires	Avoir réalisé des actions de sensibilisation auprès de la moitié des établissements scolaires à l'issue du PLPDMA, à raison de 10 animations par an sur 3 ans.
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux des pratiques et des attentes des établissements scolaires - Valoriser les initiatives Zéro Déchet existantes, essayer ces démarches dans les autres établissements du territoire (ex : essayer les goûters Zéro Déchet mis en place dans certaines écoles) - Sensibiliser les éco-délégués des collèges et des lycées notamment à travers de visites du Syvalom - Proposer des animations sur les thématiques liées aux déchets (Ex : le tri des déchets et les filières de valorisation, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le jardinage au naturel et le compostage, le réemploi et la réparation) à noter que de nombreuses actions à destination des établissements scolaires ont été réparties dans différents axes (Cf actions 4.2 ; 5.2 ; 6.3 ; 7.4) - Proposer des ateliers artistiques et pédagogiques autour de la prévention des déchets (théâtre, arts-plastiques, photo, réalisation de courts-métrages, autres outils numériques, ...) - Organiser une journée dédiée à la sensibilisation des déchets pour les écoles primaires - Mettre sur pied un réseau d'échanges des bonnes pratiques scolaires en matière de réduction des déchets 	
Publics cibles	Personnel des établissements scolaires dans sa totalité (équipe pédagogique, agents administratifs, agents d'entretien, Chef et personnel de la cantine, agents du périscolaire) ... Elèves des établissements scolaires de la maternelle au lycée, et leurs parents	
Pilote de l'action	Direction Prévention et Gestion des Déchets	
Partenaires et relais	Acteurs	Rôles
	Les établissements scolaires Associations de parents d'élèves Animateurs tri/prévention	Être volontaire et force de proposition S'engager dans des actions durables de réduction et de tri des déchets Sensibiliser les élèves lors d'animations sur différentes thématiques et accompagner les établissements dans leurs projets
Indicateurs	Réalisation	Résultat
	Nombre de réunions préparatoires Nombre de supports de communication	Nombre d'établissements sensibilisés Nombre de classes participantes Nombre d'élèves sensibilisés Nombre d'enseignants, personnel scolaire engagés Nombre de projets/animations réalisés Quantité de déchets évités/classe/établissement
Budget	22 500 euros	